

BE-A0523\_721553\_802232\_FRE

Inventaire des archives du notaire Mathieu  
Auguste Regnier (Olné), 1882-1912



Het Rijksarchief in België  
Archives de l'État en Belgique  
Das Staatsarchiv in Belgien  
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

---

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Compétences et activités.....	5
Archives.....	5
Contenu et structure.....	6
Contenu.....	6
Sélections et éliminations.....	6
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	7
I. Minutes.....	7
1 - 77 Minutes. 1er janvier 1882 - 30 avril 1912.....	7

## Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Notaire Mathieu Auguste Regnier (Olne)

Période:

1882-1912

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0523.6791

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 77.00
- Etendue inventoriée: 11.00 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Liège

## Consultation et utilisation

### *CONDITIONS D'ACCÈS*

Les documents sont consultables aux horaires, tarifs et règlements en vigueur aux Archives de l'État à Liège (pour plus d'informations, consultez notre site web <http://arch.arch.be>).

Selon l'article 62 de la loi sur la fonction notariale du 25 ventôse an XI. Les actes notariaux de plus de 100 ans sont librement communicables.

Les actes notariaux de moins de 100 ans sont librement communicables au notaire déposant, son ayant cause ou un membre du personnel mandaté par l'étude notariale.

Toute autre personne peut consulter un acte notarial de moins de 100 ans sur présentation d'une déclaration écrite d'un notaire (qui ne doit pas nécessairement être l'ancien détenteur des minutes ou son successeur) dans laquelle celui-ci attestera que le demandeur est une personne intéressée en nom direct, héritier ou ayant droit pour l'acte dont l'autorisation est donnée.

Si le demandeur est un géomètre, l'autorisation écrite d'un notaire peut être remplacée par un mandat écrit sous la forme d'une lettre de mission, à condition que celle-ci émane d'une personne intéressée en nom direct.

Attention : seul(s) l(es) acte(s) énuméré(s) dans l'autorisation peu(ven)t être communiqués.

### *CONDITIONS DE REPRODUCTION*

Les documents peuvent être reproduits selon les tarifs <sup>1</sup>et règlements appliqués par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

---

1 Voir arrêté ministériel du 25 mai 2018 fixant les tarifs pour des prestations effectuées par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

Histoire du producteur et des archives

### *PRODUCTEUR D'ARCHIVES*

#### NOM

Notaire Mathieu Auguste Regnier.

#### HISTORIQUE

Le notaire Mathieu Auguste Regnier a exercé de 1882 à 1912 à Olne.

#### COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le notaire est un officier public, nommé par le Roi. Sa compétence couvre trois grands domaines du droit : le droit immobilier (achat, vente de biens immobiliers, emprunts, etc.), le droit familial (contrat de mariage, adoption, donation, succession, divorce, etc.) ainsi que le droit des affaires (constitution de sociétés, fusion, etc.).

Le notaire intervient souvent dans ces trois domaines parce que la loi impose des écrits pour constater des accords entre deux ou plusieurs parties. On appelle ces écrits actes authentiques. Le notaire et ses collaborateurs effectuent donc des recherches auprès des différentes administrations pour que l'acte soit inattaquable, tant sur le contenu que sur la forme. Ils en assurent également le suivi.

#### *ARCHIVES*

Les minutes du notaire Mathieu Auguste Regnier ont été versées aux Archives de l'État à Liège par le notaire José Meunier à Olne en août 2010.

## Contenu et structure

### *CONTENU*

Les archives couvrent la période d'exercice du notaire Mathieu Auguste Regnier à Olne, à l'exception de l'année 1883 dont les minutes sont manquantes.

### *Langues et écriture des documents*

Les documents sont rédigés en français.

### *SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS*

Aucun document n'a été éliminé du fond.

---

## Description des séries et des éléments

### I. MINUTES

1	1 - 77 MINUTES. 1ER JANVIER 1882 - 30 AVRIL 1912. 1er janvier 1882 - 28 juin 1882 (n° 1-134).	1 liasse
2	2 juillet 1882 - 31 décembre 1882 (n° 135-268).	1 liasse
3	1er janvier 1884 - 30 avril 1884 (n° 1-125).	1 liasse
4	2 mai 1884 - 28 décembre 1884 (n°126-257).	1 liasse
5	3 janvier 1885 - 31 mars 1885 (n° 1-71).	1 liasse
6	8 avril 1885 - 28 décembre 1885 (n° 72-186).	1 liasse
7	5 janvier 1886 - 29 juin 1886 (n° 1-108).	1 liasse
8	4 juillet 1886 - 30 décembre 1886 (n° 109-209).	1 liasse
9	3 janvier 1887 - 28 mai 1887 (n° 1-119).	1 liasse
10	2 juin 1887 - 31 août 1887 (n° 120-193).	1 liasse
11	1er septembre 1887 - 29 décembre 1887 (n° 194-305).	1 liasse
12	2 janvier 1888 - 31 mai 1888 (n° 1-160).	1 liasse
13	2 juin 1888 - 31 décembre 1888 (n° 161-309).	1 liasse
14	2 janvier 1889 - 30 mai 1889 (n° 1-139).	1 liasse

15	1er juin 1889 - 28 août 1889 (n° 140-223).	1 liasse
16	2 septembre 1889 - 31 décembre 1889 (n° 224-312).	1 liasse
17	3 janvier 1890 - 30 juin 1890 (n° 1-153).	1 liasse
18	5 juillet 1890 - 29 décembre 1890 (n° 155-310).	1 liasse
19	1er janvier 1891 - 30 juin 1891 (n° 1-151).	1 liasse
20	6 juillet 1891 - 30 décembre 1891 (n° 154-305).	1 liasse
21	1er janvier 1892 - 25 avril 1892 (n° 1-108).	1 liasse
22	1er mai 1892 - 31 juillet 1892 (n° 109-217).	1 liasse
23	1er août 1892 - 27 décembre 1892 (n° 218-329).	1 liasse
24	3 janvier 1893 - 12 juillet 1893 (n° 1-167).	1 liasse
25	8 août 1893 - 28 décembre 1893 (n° 168-304).	1 liasse
26	3 janvier 1894 - 27 juin 1894 (n° 1-164).	1 liasse
27	2 juillet 1894 - 30 décembre 1894 (n° 165-305).	1 liasse
28	1er janvier 1895 - 29 avril 1895 (n° 1-87).	1 liasse
29	3 mai 1895 - 28 août 1895 (n° 88-184).	1 liasse
30	1er septembre 1895 - 29 décembre 1895 (n° 185-260).	1 liasse



---

31	3 janvier 1896 - 29 avril 1896 (n° 1-85).	1 liasse
32	1er mai 1896 - 31 août 1896 (n° 86-168).	1 liasse
33	6 septembre 1896 - 29 décembre 1896 (n° 169-223).	1 liasse
34	4 janvier 1897 - 27 avril 1897 (n° 1-101).	1 liasse
35	1er mai 1897 - 30 août 1897 (n° 102-196).	1 liasse
36	10 septembre 1897 - 29 décembre 1897 (n° 199-290).	1 liasse
37	3 janvier 1898 - 31 mai 1898 (n° 1-103).	1 liasse
38	1er juin 1898 - 30 septembre 1898 (n° 104-186).	1 liasse
39	4 octobre 1898 - 30 décembre 1898 (n° 187-241).	1 liasse
40	2 janvier 1899 - 30 avril 1899 (n° 1-88).	1 liasse
41	4 mai 1899 - 30 août 1899 (n° 89-158).	1 liasse
42	5 septembre 1899 - 28 décembre 1899 (n° 159-232).	1 liasse
43	2 janvier 1900 - 28 juin 1900 (n° 1-116).	1 liasse
44	1er juillet 1900 - 30 décembre 1900 (n° 118-233).	1 liasse
45	1er janvier 1901 - 27 juin 1901 (n° 1-131).	1 liasse
46	1er juillet 1901 - 19 décembre 1901 (n° 133-262).	1 liasse
47	2 janvier 1902 - 26 mai 1902 (n° 1-88).	

---

		1 liasse
48	1er juin 1902 - 25 août 1902 (n° 89-153).	1 liasse
49	1er septembre 1902 - 30 décembre 1902 (n° 154-247).	1 liasse
50	4 janvier 1903 - 29 mars 1903 (1-77).	1 liasse
51	2 avril 1903 - 31 août 1903 (n° 78-157).	1 liasse
52	1er septembre 1903 - 27 décembre 1903 (n° 158-230).	1 liasse
53	3 janvier 1904 - 30 avril 1904 (n° 1-75).	1 liasse
54	1er mai 1904 - 31 août 1904 (n° 76-158).	1 liasse
55	1er septembre 1904 - 29 décembre 1904 (n° 159-232).	1 liasse
56	1er janvier 1905 - 22 juin 1905 (n° 1-111).	1 liasse
57	4 juillet 1905 - 27 septembre 1905 (n° 113-193).	1 liasse
58	1er octobre 1905 - 27 décembre 1905 (n° 194-256).	1 liasse
59	3 janvier 1906 - 30 mars 1906 (n° 1-74).	1 liasse
60	1er avril 1906 - 30 juin 1906 (n° 75-164).	1 liasse
61	3 juillet 1906 - 30 septembre 1906 (n° 165-249).	1 liasse
62	1er octobre 1906 - 27 décembre 1906 (n° 250-324).	1 liasse
63	2 janvier 1907 - 29 avril 1907 (n° 1-75).	1 liasse

---

64	4 mai 1907 - 28 août 1907 (n° 76-174).	1 liasse
65	1er septembre 1907 - 30 décembre 1907 (n° 175-259).	1 liasse
66	6 janvier 1908 - 30 avril 1908 (n°1-82).	1 liasse
67	1er mai 1908 - 30 septembre 1908 (n° 83-171).	1 liasse
68	4 octobre 1908 - 28 décembre 1908 (n° 172-242).	1 liasse
69	2 janvier 1909 - 28 mai 1909 (n° 1-113).	1 liasse
70	2 juin 1909 - 27 août 1909 (n° 114-182).	1 liasse
71	2 septembre 1909 - 29 décembre 1909 (n° 183-244).	1 liasse
72	4 janvier 1910 - 28 avril 1910 (n° 1-86).	1 liasse
73	2 mai 1910 - 31 août 1910 (n° 87-156).	1 liasse
74	2 septembre 1910 - 31 décembre 1910 (n° 158-239).	1 liasse
75	2 janvier 1911 - 22 juin 1911 (n° 1-101).	1 liasse
76	4 juillet 1911 - 22 décembre 1911 (n° 105-195).	1 liasse
77	3 janvier 1912 - 30 avril 1912 (n° 1-72).	1 liasse